

Coordination Rurale Infos



TOUS UNIS

inscrit à la Commission Paritaire des papiers de presse sous le n°74836

N°122 FÉVRIER 2004 - 2,3 €

spécial salon de

"Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles" (Sénèque)

EDITORIAL

Une urgence : refonder le syndicalisme agricole et reprendre en main notre appareil professionnel



Conférence de presse - Paris - le 11 février 2004

Les agriculteurs ont trop souffert de collusions diverses à leurs dépens, que ce soit avec le secteur économique ou le secteur politique.

Il est urgent qu'ils reprennent en main leurs outils professionnels, pour retrouver une vraie politique agricole, qui leur rende leur dignité et leurs revenus. Pour la CR, cette évolution exige de tourner la page du passé et de retrouver la vocation du syndicalisme : écoute des réels problèmes des agriculteurs, affirmation d'un certain nombre de valeurs et d'idées, et défense militante des agriculteurs. La rupture définitive avec la cogestion est une occasion unique pour que le monde agricole ait enfin une vraie défense syndicale. Nous affirmons que ce pluralisme est le seul garant d'une défense effective des agriculteurs.

Un syndicalisme à l'écoute des agriculteurs

Il est impératif de combler le décalage énorme entre les problèmes des agriculteurs sur le terrain et les discussions idéologiques qui sont menées dans les enceintes nationales, européennes ou internationales. Nous voulons pratiquer un syndicalisme qui examine les faits hors de toute idéologie, qui évalue les conséquences concrètes et pratiques des décisions qui sont prises tous les jours sur la vie des agriculteurs et qui dénonce l'accumulation insensée des

contraintes et charges : directives, contrôles, sanctions, qualifications, audits, taxes, mises aux normes, atteintes à nos libertés, à nos droits sur l'eau et le foncier etc... le tout noyé dans un océan de papiers alors que l'on nous promet toujours plus de simplification administrative. La réforme de la PAC n'échappe pas à la règle : on nous l'avait présentée comme un modèle de simplicité. On voit poindre une usine à gaz, qui est une insulte aux paysans et qui n'aura même pas le mérite de la simplicité dans la mesure où il est très peu probable que le découplage total entraîne une suppression des déclarations et des contrôles : en effet, que l'on pense au maintien de la jachère, aux mesures spécifiques aux oléoprotéagineux, aux dispositions relatives à l'éco-conditionnalité ou à l'irrigation, toutes ces mesures ou dispositions sont en général accompagnées de déclarations et de contrôles. On doit donc se méfier des illusions d'optique d'une simplification apportée par le découplage total.

Un syndicalisme d'idées et de valeurs

Nous affirmons les valeurs et les idées qui devraient permettre de refonder les poli-

tiques agricoles : l'exception agricole, le rééquilibrage des productions et l'urgence d'un « plan protéines » pour l'Europe, la souveraineté alimentaire, la défense de la dignité de notre métier et le rétablissement des prix rémunérateurs. Nous pensons qu'il faut renouer avec l'autonomie et la responsabilité de l'agriculteur car ce sont les seuls gages d'une agriculture vraiment durable. Nous pensons également qu'il faut associer judicieusement l'agronomie et l'économie pour sortir de la logique des assoulements qui sont faits en fonction des primes. De congrès en congrès, nous affirmons que l'agriculteur est la clé du développement du monde... Aujourd'hui, nos positions sont reprises par l'ensemble des syndicats et même par le Parlement.

Un syndicalisme militant

L'image du monde agricole est tellement faussée qu'il faut perpétuellement combattre les manipulations, les mensonges, les détournements et rétablir les faits. Si l'on veut retrouver une politique agricole saine, on ne peut pas faire abstraction des contrevérités qui polluent un grand nombre de débats sur l'agriculture. On ne peut pas non plus être inactif devant le détournement des missions de l'appareil agricole. La CR ne plaide pas par plaisir mais par nécessité vitale car les agriculteurs ont le droit, comme tout secteur économique, d'avoir des outils de développement à leur service. C'est au vu d'un rapport public de la Cour des Comptes que la CR et l'OPG ont déposé une plainte contre X. Ce que nous avons fait, les autres syndicats pouvaient le faire.

Il est indispensable de

rompre définitivement avec la cogestion pour connaître enfin le pluralisme syndical et la transparence dans le domaine agricole.

Aujourd'hui, la CR a montré qu'elle est le seul syndicat qui défende vraiment les agriculteurs. Elle est totalement indépendante des organisations économiques (coopératives, banques, assurances, etc...), elle rejette l'affairisme caractéristique du syndicalisme dit majoritaire, coupable de la cogestion et responsable de la situation agricole actuelle.

Elle se refuse également à toute idéologie politique comme celle qui s'oppose au droit de la propriété ou qui pactise avec les extrêmes de l'écologisme en réclamant davantage de sanctions et de contraintes. Elle n'accepte pas que le désir du « toujours faire mieux » des agriculteurs soit dénigré et qualifié de " productivisme ". C'est d'ailleurs cette raison qui a conduit la CR à se retirer des signataires d'une plate-forme pour la réforme de la PAC qui contenait par ailleurs beaucoup d'autres idées très intéressantes.

Vous l'avez compris, voilà dès maintenant notre programme pour 2007 : il n'est pas trop tôt pour commencer à faire bouger la campagne. Les agriculteurs sont fiers de leur métier et ils se revendiquent comme acteurs économiques à part entière. Ni jardiniers du paysage, ni fonctionnaires assistés de Bruxelles, ni ouvriers spécialisés asservis dans une intégration sournoise, ils aspirent à exister avec leurs métiers et leurs valeurs car ils savent que ceux-ci sont essentiels à la survie de l'humanité.

François Lucas

SOMMAIRE

Comprendre « les affaires »
page 2

Les productions, l'actualité, la baisse du prix du lait ...
pages 3 et 4

Changements et incertitudes de la PAC 2003
page 5

Nos idées : « Exception agricole », Prix rémunérateurs ...
page 6

Une agriculture raisonnable plutôt que raisonnée
page 7

Nos idées sont partagées à travers le Monde Ils l'ont dit à nos congrès
page 8



L'actualité juridique

Mise en examen des responsables professionnels

Comprendre « l'affaire des détournements de fonds »

La justice commence à lever le voile sur des pratiques qui perdurent depuis trop longtemps. Y mettre un terme et obtenir que les agriculteurs soient indemnisés du préjudice subi : tels sont les objectifs poursuivis.

Un rapport de la Cour des Comptes révéla en janvier 1999 des utilisations irrégulières de la taxe parafiscale FASC prélevée sur l'ensemble des livraisons des céréaliers. Seule l'Organisation des Producteurs de Grains (OPG), le syndicat céréalier de la CR déposa plainte. Ces détournements ont été réalisés par un institut technique, l'ITCF, et un établissement financier, Unigrains, tous deux destinataires de la taxe FASC. Les responsables agricoles impliqués dans cette affaire tentent de se défendre en utilisant l'argument de la solidarité entre éleveurs et céréaliers. Cet argument ne tient pas à la vue de l'énumération des faits (cf encadrés Unigrains, ITCF).

La solidarité à la mode d'Unigrains

Prendre à tous les céréaliers quelle que soit leur appartenance syndicale et donner seulement aux structures de l'élevage dans le giron de la FNSEA est déjà une pratique cavalière de la solidarité. Par ailleurs, Unigrains n'a pas pour mission d'aider individuellement les éleveurs. Pour preuve une lettre de M. De Benoist datant de janvier 2001, en réponse à une demande de la CR d'aider les éleveurs en difficulté, notamment en se portant caution pour des prêts de trésorerie (cf encadré solidarité).

Nous sommes en droit de savoir à quoi a servi l'argent récupéré par la CNE, la CFA et la FNP ? A-t-il servi à payer leurs cotisations à la FNSEA pour que ces structures puissent siéger dans les réunions du ministère ? La FNSEA aurait vendu sa représentativité... Cela ne s'appelle plus de la solidarité mais du racket...

Les responsables agricoles se défendent en soulignant l'accord des Ministères. L'OPG ne souhaite pas que cette affaire dérive sur le terrain politique, elle préfère laisser la justice faire son travail dans le secteur professionnel agricole.

Tous les agriculteurs victimes

Ce n'est pas un règlement de compte syndical, il s'agit de faire rétablir la légalité dans l'intérêt

commun des agriculteurs. Dans cette affaire, tous les agriculteurs sont des victimes. Ils ont été trompés par des structures professionnelles qui ont joué avec leur argent. L'idéal serait que chaque agriculteur puisse être remboursé du trop payé en taxe parafiscale et des sommes qui ont été détournées. La justice ne jugera, hélas, que la partie émergée de l'iceberg. La manière dont les responsables agricoles ont géré les finances des structures nous montre que c'est toute la politique agricole de la France qui a été gérée avec la même légèreté depuis une quinzaine d'années.

Un système qui perdure

Il est fort probable que les détournements perdurent.

Depuis la parution du rapport de la Cour des Comptes, les réorganisations des structures mises en cause ont été faites selon le principe " on prend les mêmes et on recommence ". Arvalis a été créé en catimini à la fin 2002, remplaçant l'ITCF et reprenant le fonctionnement irrégulier de l'AGPM, sans s'ouvrir au pluralisme syndical et en conservant les mêmes responsables. La nouvelle interprofession Intercéréales vient d'être constituée et reconnue fin 2003 sans la présence des producteurs de grains de l'OPG. Ce sera donc un instrument au service de la vocation exportatrice qui n'aura comme souci que de faire baisser les prix des céréales.

La taxe FASC est remplacée par une contribution ONIC, plus une CVO pour Intercéréales. On aurait dû s'attendre normalement à une baisse de prélèvements sur nos livraisons. Bien au contraire le prélèvement augmente de plus de 12 %, pour financer des études sur les marchés et les débouchés des céréales ! Les études, vous l'avez compris, sont réalisées par le groupe " Céréalières de France " dont fait partie l'AGPB...

Nous, agriculteurs, sommes en droit de demander des comptes à une poignée de responsables malhonnêtes qui nous ont trompés et dont les comportements risquent d'éclabousser l'ensemble de notre profession.

Les versements de l'ITCF

L'ITCF a versé environ 190 millions de francs à deux associations spécialisées de la FNSEA pour sous traiter l'expérimentation qui incombe à cet institut. L'ITCF a payé à une filiale de l'AGPB d'importants loyers, qui ont plus que doublé en quelques années.

L'ITCF avait accumulé, fin 1997 un trésor de plus de 500 millions de francs qui dormait et qui représentait plus de 2 années de ressources parafiscales.

Sources : rapport de la Cour des Comptes 99 et procès verbaux d'audition

Sofiprotéol

Cette affaire n'est pas un cas unique puisque le rapport de la Cour des Comptes de 2002 a signalé des malversations similaires au sein de la nébuleuse des oléagineux réalisées par la société Sofiprotéol :

- trésorerie représentant plus de 12 ans de cotisations,
- dons à la FNSEA,
- diversifications en dehors de son champ d'activité,
- incitation à des prélèvements induits de cotisations sur les livraisons des agriculteurs...

Sources : rapport de la Cour des Comptes 99

LES DÉRIVES D'UNIGRAINS

Unigrains a versé des sommes très importantes à la FNSEA :

- 10 millions de F par an pendant au moins 10 ans
- 1 million de F pour la célébration du cinquantenaire en 1996
- 300.000 F pour une campagne de communication

- 100.000 F pour une étude de filière non OGM
- 570.000 F par an pour financer le bureau de la FNSEA à Bruxelles
- plus de 15 millions de francs, indirectement par ses associations de l'élevage (CNE, CFA, FNP)
- Unigrains a accordé des

prêts non remboursés à la Banque de l'Alma et Agrifigest dont l'AGPB et l'AGPM sont actionnaires. Des salariés d'Unigrains travaillaient en fait pour le compte de l'AGPB.

Unigrains finançait des associations dont l'objet n'avait aucune relation avec l'agriculture française mais dont des responsables agricoles étaient à la tête. Plusieurs millions de francs

ont ainsi été distribués pour financer, par exemple, de l'anthropologie fondamentale, de la philosophie, ou des actions dans les PVD, pas pour le développement de la production mais en faveur de la structuration d'OPA.

Il y a eu une dérive importante des charges de fonctionnement chez Unigrains avec en 1995-96, des salaires moyens de 527.000 F et des frais généraux de 770.000 F

par salarié !

Enfin, la trésorerie d'Unigrains représentait, fin 1997, plus de 2 milliards de F soit le budget de plus de 5 années. Malgré cela Unigrains refusait de faire diminuer le montant de la taxe FASC comme le lui demandait le ministère du budget.

Sources : rapport de la Cour des Comptes 99 et procès verbaux d'audition

Les productions : l'actualité



Fruits et légumes : il faut protéger les appellations

Comme si les sources de distorsion de concurrence n'étaient pas suffisantes (dérogation à l'interdiction de cultiver des fruits et légumes sur des terres primées accordée à certains pays de l'UE, différentiel de coût de la main d'œuvre, des charges, etc.), il existe des abus intolérables concernant certaines appellations. Ainsi, la Cour de Justice Européenne va devoir trancher sur ce que l'on peut appeler le "conflit de l'échalote", car les échalotes provenant des Pays Bas (s'apparentant plutôt aux oignons) ne ressemblent en rien à de vraies échalotes et sont vendues 3 fois moins cher à des consommateurs trompés. Ces abus entraînent une concurrence tout à fait déloyale de produits ne correspondant pas aux cahiers des charges et provoquent de lourdes pertes pour les producteurs.

Les 2 000 producteurs français d'échalottes espèrent que la Cour leur rendra un avis favorable, et ne sera pas complice du hold-up sur les appellations, qui ne leur laisserait

que leurs yeux pour pleurer !

La CR milite pour **une harmonisation des salaires et des charges à l'intérieur de l'UE**, et la mise en place d'une réelle **organisation des productions** en fonction des marchés (calendriers de production, quotas, calendriers et contrôle des importations). Ceci serait l'occasion pour l'Oniflor de retrouver sa mission et de justifier l'utilisation de son budget (la Cour des comptes l'a épinglé dans son dernier rapport sur le manque de suivi des actions).

La CR dénonce le fait que des aides soient conditionnées par l'appartenance à un groupement de producteurs dont la gestion coûteuse handicape la profession, niant ainsi nos libertés individuelles.

Enfin, elle réclame la réforme du système des calamités car il est évident qu'il n'est pas adapté pour répondre aux besoins des producteurs.

La Confédération Paysanne et les Jeunes Agriculteurs de la FNSEA réclament de plus en plus de contraintes, contrôles et sanctions contre les agriculteurs !!!

Inimaginable mais vrai ! La Confédération Paysanne, les Jeunes Agriculteurs, la CR et quelques associations adhéraient à une " **plateforme commune** " dont l'objectif est de s'opposer à la réforme Fischler. Le manifeste commun a été modifié contre notre avis, de la façon suivante: On a osé y ajouter : " *Des réglementations contraignantes doivent être mises en œuvre et respectées par tous, avec des moyens de contrôles et des sanctions en cas de non-application* " !!! La CR s'est immédiatement retirée de cette plateforme et l'a fait savoir par un communiqué de presse. Il est pour nous absolument **inconcevable qu'un syndicat agricole sensé défendre les droits, les libertés et les revenus des agriculteurs puissent réclamer des contrôles et des sanctions** ! ...

2005 ou 2007 ? Ce sera 2006 !

Le Ministre vient de trancher (la poire ! ...). L'APCA voulait que la réforme Fischler soit appliquée dès 2005 (curieux pour des gens qui se disent contre...). La CR disait : « c'est horrible, attendons le plus longtemps possible, peut-être y aura-t-il du changement ? »

Une fois de plus nos politiques ont manqué de courage. C'est le " consensus mou ".

Mais nous bougeons si peu qu'ils doivent penser qu'on est content de notre sort...

Les planteurs de betteraves, soumis à l'odieuse chantage du rachat de Beghin-Say, ont financé sans le savoir les investissements du nouveau groupe USDA-Beghin-Say au Brésil ! ...

Par deux fois Monsieur Duval, le PDG de cet organisme, a déclaré publiquement qu'il fal-

Insémination :

Enfin la liberté et la fin du monopole ? ...

Grâce à l'ANIAL (Association Nationale pour l'Insémination Artificielle Libre) soutenue depuis ses débuts, uniquement par la CR, l'insémination libre a pu résister à toutes les attaques menées par le monopole des coopératives.

Après 30 ans de résistance et de combats, les défenseurs de la liberté entrevoient enfin le bout du tunnel.

La Commission Européenne, qu'ils avaient saisie par l'intermédiaire de l'UEPAGA (Union Européenne pour l'Amélioration de la Génétique Animale), vient d'adresser à la France un avis motivé pour qu'elle modifie, dans les deux mois, sa réglementation en matière d'insémination artificielle bovine.

La fameuse loi sur l'élevage de 1966 devra donc être revue. C'est déjà une grande victoire pour l'ANIAL et le commencement de la fin du totalitarisme technocratique.

Les éleveurs pourront choisir librement leurs taureaux ! On croit rêver !

Grippe aviaire : La dernière terreur

" *La mondialisation de l'agriculture c'est aussi la mondialisation des maladies et des parasites* " écrivions-nous dans «l'Exception Agricole» dès 1995.

Nous avons un bel exemple aujourd'hui de la panique qui secoue les marchés mondiaux.

Comme pour la vache folle, les médias toujours avides de sensationnel envisagent le pire : la transmission à l'homme.

Il ne s'agit plus de principe de précaution, mais de recherche du risque zéro qui

finira paradoxalement par enchaîner nos sociétés exagérément libérées ! ...

En attendant ce sont les éleveurs qui trinquent et même si parfois le malheur des uns fait le bonheur des autres, on ne peut que souhaiter de voir cesser rapidement toutes ces épidémies. Il faudrait peut-être redevenir un peu plus raisonnable, redonner davantage de responsabilité aux éleveurs et respecter le droit des États à la souveraineté alimentaire.

Communiqué de presse du 29 janvier 2004

Filière porcine : c'est la fuite en avant !

Le plan d'action du rapport Porry présenté à Monsieur Hervé Gaymard n'est qu'une fuite en avant.

Chacun sait que l'origine de la crise du porc désormais structurelle tient à l'absence d'outils de maîtrise de la production du porc qui entraîne la surproduction et des prix dérisoires.

Le rapport propose un plan de cessation d'activité pour les plus petits éleveurs permettant de grossir la taille des autres et préconise la concentration des groupements de producteurs et des abattoirs. Règle-t-on la crise en éliminant les producteurs ? ...

Monsieur Porry s'est laissé abusé par le mirage de la rationalité industrielle inapplicable à l'agriculture. C'est d'ailleurs

cette conception qui a plongé le secteur du porc dans une crise profonde et permanente. Les producteurs attendaient un traitement immédiat de leurs problèmes avec un plan énergétique de désendettement et d'allègement des charges. Il voit arriver le spectre de l'Agridif et une enveloppe pour la cessation d'activité, mais aussi une cotisation " volontaire obligatoire " (dont l'agriculture seule a le secret) et la perspective d'une inutile mais coûteuse qualification de leur exploitation.

En réalité c'est du Gouvernement que dépend l'avenir des éleveurs : il doit faire entendre à la Commission Européenne la voix de la raison pour qu'elle régule efficacement

Prix du blé et du pain

Le prix de la baguette de pain augmente et passe de 0,70 € à 0,72 €. Ces 2 centimes sont à peu près le prix du blé, seul élément nourrissant !

Moralité, si l'on doublait le prix du blé cela ne ferait pas plus d'effet que cette hausse.

Nous n'en demandons pas tant !

Mais cela suffit pour faire comprendre qu'on pourrait faire une autre politique agricole qui ne coûterait rien et permettrait aux paysans de vivre dignement de leur travail, grâce à des prix rémunérateurs.

Betteraves : Les planteurs trahis

lait abaisser les prix des betteraves et supprimer les quotas !

Sans doute pour laisser entrer plus facilement le sucre brésilien en Europe... Pourtant aucun européen ne se plaint du prix du sucre ! ...

Les planteurs trahis vont financer leur concurrence ! ... C'est d'autant plus grave

qu'il sera maintenant plus difficile de défendre une politique de quotas à Bruxelles dès lors que " la profession " va au-devant des désirs de Fischler, le mondialiste destructeur de notre agriculture.

Fort heureusement des planteurs réagissent et ont créé un nouveau syndicat : l'APB

(Association des Planteurs de Betteraves).

La CR leur apporte tout son soutien, comme aux producteurs de lait, pour essayer d'empêcher la démolition des deux productions organisées, qui permettaient encore aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail.



VOUS voulez vraiment vous exprimer

Baisse du prix du lait : Les causes et les remèdes

L'agriculteur dépollue l'air par les feuilles de ses plantes qui fixent le CO2 (meilleur moyen de lutte contre l'effet de serre).

L'agriculteur dépollue l'eau par filtration et par épandage des boues.

Conclusion : Si l'agriculteur pollue comme tout homme, dans les activités propres à tous les humains, il est par contre le seul à exercer un métier globalement dépollueur.

Blé dur : La récolte 2003 confirme la qualité des semences fermières.

La CR, la première, s'était opposée à la décision scélérate d'obliger les céréaliers à semer un pourcentage de semences certifiées pour pouvoir toucher les primes blé dur.

Malheureusement le recours que nous avions, à l'époque, déposé en Conseil d'Etat, a été rejeté.

La récolte 2003 confirme bien la qualité des semences fermières. En effet il a été reconnu unanimement que le blé dur récolté dans la région Centre n'avait jamais été aussi bon que cette année. Or, nul n'ignore que les premiers semis effectués dans cette région avaient gelé, ce qui obligea les agriculteurs à ressemer avec leurs semences fermières...

CQFD ! Voilà qui justifie le combat que nous menons avec la CNDSE (Coordination Nationale pour la Défense des Semences Fermières).

FORMIDABLE SUCCÈS DE AUDACE* :

Non-lieu pour 105 éleveurs ! ...

Les poulets et porcs espagnols entrent librement dans notre pays et ruinent nos éleveurs qui, eux, pour survivre n'ont pas le droit d'acheter à l'étranger ! ... Cette situation profondément injuste de libre-échange à sens unique est aujourd'hui débloquée grâce à la compétence de nos amis Daniel Roques et Stéphane Delautre Drouillon de AUDACE qui ont

Les pères de la PAC 92 n'avaient qu'un but : plonger l'agriculture dans la mondialisation. C'est à dire, libérer les échanges pour augmenter leurs profits en abaissant les prix des matières premières au niveau des cours mondiaux.

Nos ennemis naturels sont bien connus : l'industrie agroalimentaire, les grandes surfaces et les idéologues Bruxellois. Ils sont fondamentalement opposés aux quotas.

Cependant, pour aussi puissants que soient nos adversaires nous avons en mains suffisamment d'atouts pour les combattre victorieusement, à la condition de tirer tous dans le même sens.

Malheureusement ce n'est pas le cas.

Dès avril 1997, notre journal CR Infos titrait à la une : "L'arnaque du double quota". Contre l'avis de la très grande majorité des producteurs, la FNPL proposait l'établissement d'un double quota. La CR lança une pétition.

La "profession" dut reculer mais revint rapidement à la charge sous la pression des laiteries qui, ne l'oublions pas, sont pour la plupart dirigées par des éleveurs adhérents à la FNSEA. C'est alors que fut établi ce nouveau calcul du prix du lait, qui introduisait

accepté de défendre ces éleveurs menacés de prison ! Après avoir gagné une première fois devant le Tribunal de Grande Instance de Lorient, AUDACE et les 105 éleveurs qui avaient acheté des médicaments en Espagne, viennent de remporter une victoire définitive en appel devant le Tribunal de Rennes.

Il s'agit vraiment d'un formidable exploit car ils avaient contre eux des forces extrêmement puissantes : le syndicat de l'industrie des médicaments vétérinaires, le conseil de l'ordre des vétérinaires, le syndicat des vétérinaires d'exercice libéral et l'UFC Que Choisir ! (qui avait perdu encore une bonne occasion de se taire ! ... cf. sa position stupide en faveur de l'agriculture raisonnée...). Tous les agriculteurs pourront bénéficier désormais de ce jugement.

* AUDACE : Association des Utilisateurs et Distributeurs de l'Agrochimie Européenne, à laquelle adhère la CR.

une indexation sur des produits exportés.

Dès 1997 la CR avait tiré le signal d'alarme

La CR comprit le danger et tira le signal d'alarme.

"Lait : alerte rouge ! Une révolution se prépare en douce pour établir un nouveau mode de calcul catastrophique des prix" (CR Infos, novembre 97). "La FNPL et l'ATLA sont en train de se mettre d'accord sur une magouille pire que le double quota". "Il devient très urgent de reprendre en mains notre appareil professionnel". "Eleveurs, réveillez-vous et tous unis fixons nos prix".

Il était évident qu'introduire ces indexations sur le cours mondial allait tirer les prix vers le bas (avec la perspective des suppressions de restitutions dues à l'OMC) et miner de façon perverse le système des quotas.

En effet les quotas sont faits pour ajuster l'offre à la demande, dans un marché localement organisé. Dans cette logique, le prix doit être fixé uniquement en fonction du prix de revient à la production.

Introduire dans un marché organisé des éléments d'un libre-marché est totalement illogique, d'abaisser nos prix en-dessous des coûts de production pour pouvoir exporter...

Qu'ont fait la FNPL et les laiteries : elles ont d'abord

augmenté un peu le prix du lait pour faire avaler la couleuvre. Maintenant la baisse est évidente, comme la CR l'avait prévue !

Jean Michel Lemétayer avait déclaré dans Ouest France du 8 janvier 1999 "Nous appliquons de nouvelles modalités de fixation du prix du lait qui collent davantage à l'évolution du marché. En 1998 cela nous a plutôt été favorable. Il faut savoir l'accepter quand la conjoncture est moins bonne" !!!

La messe était dite ! On remarquera aussi que "coller davantage à l'évolution du marché" est totalement incompatible avec un marché organisé de quotas !

A ceux qui auraient encore des illusions sur les intentions de Lemétayer, nous recommandons de lire le dernier Agra Presse du 16 janvier 2004. A la question "Une baisse des prix du lait est-elle inéluctable ?" L'actuel Président de la FNSEA interviewé par le journal répond : "Bien sûr il faudra gérer les baisses. On est dans une nouvelle politique laitière issue de la réforme de Berlin"...

Les remèdes

Pendant tout ce temps la CR n'a pas cessé d'appeler les éleveurs à se mobiliser. Il est d'autant plus important de revenir à un système rigoureux des quotas que les PECO vont rentrer dans l'Union Européenne. C'est donc tout le marché européen qui doit

être organisé.

Il faut aussi reprendre en mains nos coopératives et les empêcher de se battre à la baisse aux dépens des producteurs. Il n'est pas utile de baisser le prix du lait quand certaines laiteries "font encore leur beurre" !

Nous devons également contrôler les interprofessions qui doivent être autre chose que des pompes à taxes, mais devraient au contraire répartir les marges.

Nous avons de multiples possibilités d'actions.

Grève du lait

Nous avons un moyen imparable pour gagner la grève du lait. Depuis plusieurs années la CR dit aux éleveurs de s'y préparer.

En effet :

- d'une part le marché mondial (7 % de la production) est incapable de nous nourrir.

- d'autre part, il faut 3 ans (le temps d'élever une génisse et de la faire vêler) avant de pouvoir sensiblement augmenter la production, contrairement par exemple aux céréales qu'on sème tous les ans.

Par conséquent, si nous étions tous unis pour faire la grève du lait, nous serions absolument certains d'imposer nos volontés : des prix rémunérateurs à la production, un marché organisé et protégé et après... que chacun des intermédiaires prenne sa marge.

Pourquoi le lait serait-il au cours mondial alors que nos charges sont européennes ?

75 % des agriculteurs français ne sèmeraient pas d'OGM.

Selon un récent sondage BVA demandant aux agriculteurs s'ils sèmeraient des semences OGM dans le cas où elles seraient autorisées : 75 % ont répondu «non» et seulement 8 % en sèmeraient sûrement.

Les paysans démontrent ici leur sagesse face aux promoteurs d'une agriculture mal raisonnée.

Rappelons que la CR, la première dès 1996, avait mis en garde contre les risques d'une pollution irréversible par les OGM et dénoncé l'action perverse (hélas relayée par la profession) des Monsanto et autres agrochimistes semenciers qui, en cherchant à imposer les semences OGM brevetées, ne visent qu'à obliger les agriculteurs à acheter leurs semences tous les ans.

La CR affirme également qu'il n'y a pas de coexistence possible entre cultures OGM et non-OGM car, qui pourrait arrêter le vent, les insectes et les oiseaux ? ! ... Ceci démontre aussi à l'évidence l'air toxique sur les essais en plein air totalement inutiles dès lors que plusieurs dizaines de millions d'hectares sont déjà pollués aux USA et constituent des "essais grandeur nature".

Refuser les OGM c'est aussi économiser de l'argent sur les semences et les phytos et protéger notre environnement avec l'assurance de mieux valoriser nos produits. Et ne parlons pas des risques encourus, contre lesquels aucune assurance n'ose se manifester...

Elevage bovin viande : les risques de la nouvelle réforme de la PAC

Le ministre de l'Agriculture vient d'annoncer officiellement que la France avait choisi l'option de recouplage à 100 % de la PMTVA et à 40 % de la PAB gros bovins. Si cette option a le mérite d'inciter au maintien des troupeaux allaitants et donc d'éviter d'accentuer la déprise des zones défavorisées et de montagne, elle n'empêchera pas les dérives entraînées par la réforme : la distorsion induite entre les productions animales par le pourcentage de découplage risque fort d'entraîner un abandon partiel de la production laitière (100 % découplé à partir de

2007) et de l'engraissement (100% PSBM et 60 % PAB découplées) au profit des productions mieux couplées comme l'élevage allaitant naisseur. En effet, le découplage n'entraînant plus l'obligation de produire, les choix dépendront uniquement de la rentabilité des productions hors aides et donc des prix de vente à la production. Or, nos politiques agricoles ne font depuis plus de 10 ans que tirer ces prix vers des prix mondiaux qui ne font que baisser.

Cette situation de " tout-naisseur " fera de la France le fournisseur en bovins maigres des

pays d'Europe du Sud. La baisse de notre production d'animaux finis servira de prétexte à l'importation de bovins, dont la traçabilité sera douteuse, et qui viendront concurrencer de manière déloyale les élevages ayant résisté à la réforme.

Dans ces conditions, seule une politique volontariste pourra contrecarrer cette triste évolution, qui ne manquera pas d'avoir des conséquences néfastes sur l'occupation du territoire, et particulièrement dans nos régions traditionnellement productrices de viande.

Déclarations graphiques



Pour être agriculteur on dit qu'il faut savoir tout faire. Maintenant il va falloir apprendre à dessiner en évitant de faire de gros traits ! ...



On n'arrête pas le progrès ! La terre vue du ciel c'est joli, c'est à peu près la vision des technocrates bruxellois...

Malheureusement le paysan qui, lui, a les pieds sur terre, ne voit pas la réalité sous le même angle.

En fait de simplifications le graphisme ajoute plutôt des complications... Ce qui n'est pas pour déplaire à tous les graphistes et autres gratte-papiers, y compris ceux de notre profession...

En effet, si l'APCA toujours prompt à nous donner un coup de mains pour nous aider à salir du papier (hélas pas gratuitement ! ...) avait au contraire pris notre défense, nous n'en serions pas là.

Chacun commence à comprendre aujourd'hui que plus

le métier de paysan se complique, plus cela rapporte aux boutiques de la profession ! ...

Ces nouveaux tags qui polluent notre métier et notre moral, n'ont pourtant aucune raison d'être dans notre pays qui possède un des meilleurs cadastres du monde (qui par ailleurs, sert de référence aux impôts, aux notaires, etc...) Merci l'ONIC, merci l'APCA, merci la « profession »...

Les nitrates ne sont pas toxiques, ils sont indispensables à la vie.

Réforme Fischler : Trahison d'un ex-leader de la FNSEA !

Naïvement on pourrait penser que certains leaders de la FNSEA essaient de parvenir aux plus hautes responsabilités politiques pour mieux défendre les agriculteurs...

Ce n'est pas le cas de **Joseph Daul**, ancien Président de la FNB (Fédération Nationale Bovine) devenu député européen et président de la Commission agricole de l'Union Européenne.

Ce Monsieur ne s'opposa pas à la réforme Fischler. Au contraire il lui donna tout son appui dans un rapport destiné aux députés européens le 29 août 2002 et dans lequel on peut lire : « **cautionne l'approche de la commission** » avec « **un soutien d'aide unique au revenu par exploitation** » (Article 5 et 6) « **propose un découplage partiel** » (Article 9) Il est bien l'inventeur du découplage partiel ! Egalement il « **exprime son accord avec le principe de conditionnalité** » (Article 20) et « **accepte le principe de la modulation obligatoire des aides** » !!

Lorsque le 5 juin 2003 le projet de réforme Fischler, fut soumis au vote du Parlement Européen, **Joseph Daul** vota pour la réforme ! ...

Nous avons copie de documents officiels qui prouvent indiscutablement cette nouvelle trahison.



La CR : Le syndicat des agriculteurs

La CR est aujourd'hui le seul syndicat représentatif qui défend les agriculteurs

Ce nouvel autocollant rajeuni traduit bien la réalité du terrain. **Une véritable avalanche de coups s'abat sur les agriculteurs** : directives, contrôles, sanctions, qualifications, audits, taxes, mises aux normes, atteintes à nos libertés, à nos droits sur l'eau et le foncier etc... le tout noyé dans un océan de paperasses !

La **Confédération Paysanne** très liée aux **écologistes**, non seulement ne s'oppose pas à ce matraquage, mais **réclame davantage de sanctions** !!! Elle ne s'emploie pas non plus, c'est le moins qu'on puisse dire, à la défense du droit de propriété ! ...

La **FNSEA** devenue l'**instrument de l'agroalimentaire et de l'agrochimie** rejoint la **Confédération Paysanne** pour faire porter aux agriculteurs le chapeau de la pollution et les enfoncer dans l'écoconditionnalité.

L'une agit par idéologie, l'autre par affairisme, pour nourrir son appareil de plus en plus parasitaire. Le résultat est le même : taxer, contrôler, déposséder l'agriculteur de ses droits fondamentaux et même l'intégrer, le réduire à un **simple exécutant** (smicard ?) de " **l'agriculture raisonnée** ".

C'est clair. C'est évident. **Seule la CR résiste et dénonce tous ces forfaits** qui s'accablent et qu'on ne peut plus masquer. Le " **Ras le bol** " devient général.

Indiscutablement la CR est bien, aujourd'hui, le seul syndicat représentatif, indépendant des pouvoirs politiques et économiques, qui défend les agriculteurs.

Grève des boues

Ras le bol d'être insultés, taxés, contrôlés, empapés, accusés de polluer nos champs avec nos effluents d'élevage

Il est scientifiquement absurde de prétendre que nos lisiers et fumiers polluent nos champs et dans le même temps d'affirmer que " **l'épandage sur les champs est le moyen le plus écologique et le moins coûteux pour dépolluer les boues de stations d'épuration** " (boues qui sont infiniment plus toxiques que nos déchets animaux ! ...)

Donc de deux choses l'une : **ou l'on pollue, ou l'on dépollue, mais on ne peut faire les deux en même temps.**

Sachant que **65 % des boues sont aujourd'hui dépolluées par les agriculteurs** qui rendent ainsi (et gratuitement) un servi-

ce indispensable à la société, nous avons un moyen imparable pour qu'on nous fiche la paix : la grève des boues.

Malheureusement beaucoup de Chambres d'Agriculture touchent des subsides des Agences de Bassin et des multiples services qui disparaîtraient si nous n'étions plus considérés comme pollueurs. Il va donc être nécessaire de nous mobiliser **pour que tous ensemble nous déclenchions cette grève.** Nous sommes sûrs de gagner. C'est imparable et de plus on verrait où sont les **vrais pollueurs** ! ...

Changements et incertitudes de la PAC 2003

La réforme à mi-parcours de la PAC adoptée en juin 2003 annonce des changements importants et génère de grandes incertitudes.

Rappelons les trois grands aspects de cette réforme :

- le découplage des aides (dans le cas de la France, il s'agira d'un découplage total avec recouplage d'une partie des aides)

- l'introduction de l'éco-conditionnalité des aides

- la modulation des aides, afin de financer le développement rural

La date est désormais connue. La réforme devra s'appliquer dès janvier 2006. La CR continue de souligner les dangers et les graves incertitudes de la réforme. L'aspect le plus inquiétant est lié à la notion des droits. Ceux-ci sont calculés sur un historique qui semble très injuste dans la mesure où il enferme les agriculteurs dans la situation qu'ils ont connue entre 2000 et 2002. Malgré l'engagement du ministre en faveur de droits non marchands, les droits sont expressément mentionnés comme cessibles par la

Commission, avec une considérable inconnue sur le lien avec la terre. Comment ne pas voir poindre d'inraisemblables problèmes juridiques en matière de vente et de location de terres avec ou sans droits ?

Comment croire à la simplification des aides dans cette nouvelle usine à gaz ?

On croit d'autant moins à la simplification annoncée que la réforme instaure le principe de l'éco-conditionnalité des aides. Le montant total des paiements est susceptible d'être réduit voire totalement supprimé en cas de

non respect de la transposition nationale de 18 exigences réglementaires européennes, dont la directive nitrates évidemment. Par ailleurs, qui dit exigences dit contrôles... Enfin, un nouveau système de conseil agricole, facultatif jusqu'en 2006, pourra devenir obligatoire en 2007 sur décision des Etats. Là aussi, la CR reste très dubitative sur la simplicité annoncée. Elle restera extrêmement vigilante pour que le référentiel de l'agriculture raisonnée ne devienne pas le label français de l'éco-conditionnalité.

Quant à la modulation des aides, il s'agit ni plus ni moins de rogner les paiements directs tous les ans de 3% en 2005, 4% en 2006 et 5% par an de 2007 à 2012 - soit un total d'un peu plus de 31% du paiement de base en 2004 - au motif du financement du développement rural... Pour la CR, le développement rural dépend beaucoup plus du bien-être des paysans que d'une politique publique qui n'a jamais fait ses preuves. Il est vrai que le bien-être des animaux semble bien plus préoccuper la Commission que celui des agriculteurs ! ...



OMC

Une vraie bonne nouvelle

Malgré tous les "bons" arguments déployés par le représentant américain Robert Zoellick, l'Inde a refusé d'ouvrir son marché agricole. "Notre secteur agricole est vulnérable, n'ayant pas été aussi subventionné que celui des Etats-Unis" a déclaré Monsieur Arun Jaitley, Ministre Indien du commerce extérieur.

De plus en plus de pays prennent conscience de l'incompatibilité fondamentale qui existe entre l'agriculture et le libre-échange. La CR l'avait la première dénoncée en réclamant dès 1993 une exception agricole à l'OMC et le droit des peuples à la souveraineté alimentaire.

Tous

L'EXCEPTION AGRICOLE A L'OMC

L'exception agricole, notion inventée et défendue par la CR depuis sa création, est certainement une des idées les plus essentielles de notre syndicat. Nous ne critiquons pas globalement la mondialisation. **Notre seule ambition est de démontrer que le secteur de l'agriculture, que nous connaissons bien, est très différent de tous les autres et qu'en raison de ses spécificités, il est absolument incompatible avec le libre-échange mondial. Il doit donc faire l'objet d'une politique particulière.**

L'agriculture est le secteur qui a connu le plus fort développement en Europe au cours de ces quarante dernières années. Les progrès extraordinaires des techniques, dont la mécanisation du travail agricole, ont permis cette évolution considérable. Il n'est donc pas surprenant qu'au début des années 90 certains responsables aient pu considérer

que l'agriculture était devenue une activité industrielle et ne devait plus être traitée comme un secteur à part et faire l'objet d'une politique particulière. A leurs yeux, les denrées agricoles devenaient des matières premières comme les autres et pouvaient donc être incluses dans les règles du GATT, puis de l'OMC.

C'est ainsi que la PAC fut bouleversée en 1992 afin d'inclure l'agriculture dans le GATT dès 1993. C'est à cette époque que nous avons utilisé pour la première fois le terme "d'exception agricole". En France, comme dans la plupart des pays, culture et agriculture sont intimement liées : on cultive aussi bien la terre que l'esprit. Nous avons donc demandé une "exception agricole" à l'OMC comme les artistes avaient revendiqué et obtenu une exception culturelle.

Nous soutenons que, pour de multiples raisons fondamentales, vitales, économiques et sociales l'agriculture ne peut être soumise au libre marché.

Les raisons fondamentales sont nombreuses mais elle viennent toutes d'un principe unique

qui est le lien à la terre. Elles intègrent les notions de surfaces, de maintien de la qualité et de la fertilité des sols sans oublier les risques liés au calamités naturelles et aux maladies.

Les raisons vitales tiennent essentiellement au principe de la souveraineté alimentaire. Les Etats ne peuvent pas faire dépendre leur souveraineté alimentaire du libre marché. Ils doivent par ailleurs assurer une fonction de contrôle de la qualité des aliments.

Les raisons économiques sont liées à l'aspect essentiellement virtuel du marché mondial. Ce marché, incapable de nourrir les peuples, ne peut servir de référence car il ne concerne qu'une infime partie des échanges de produits agricoles (globalement 10 % dont 3 % du riz, 15 à 17 % du blé, 7 % du lait...). Comme on ne peut pas faire fonctionner un libre marché des produits agricoles, il est impossible, pour la même raison, d'établir un juste prix qui satisfasse l'ensemble des producteurs du monde (plus de la moitié de la population mondiale !) dont c'est pourtant le gagne-pain.

Enfin, les raisons sociales viennent du fait que la mondialisation de l'agriculture est une catastrophe planétaire. En Europe la plupart des productions sont en crises. La France a perdu la moitié de ses agriculteurs ces 10 dernières années. Beaucoup de gens ignorent que près de la moitié des habitants de notre planète sont paysans (2,5 milliards en 1998 selon la FAO). Nos politiques agricoles qui permettent d'exporter à bas prix ruinent les petits agriculteurs du Tiers Monde. Il est urgent de comprendre que l'agriculture détient mondialement les principales clefs du développement, de l'emploi, des migrations et donc de l'équilibre social planétaire.

En conclusion, l'exception agricole à l'OMC doit être admise comme moyen indispensable à mettre en œuvre pour sauvegarder nos cultures, nos terres, notre environnement et pour mettre un terme à la faim et au sous-développement dont souffre la moitié de l'humanité.

Nous tenons à votre disposition notre brochure détaillée sur ce thème au prix de 2 € sur simple demande

Propositions de la CR pour une vraie PAC Des prix rémunérateurs grâce au rééquilibrage des productions

Cela fait plus de 10 ans que la CR défend l'idée du rééquilibrage des productions. Elle nous semble être beaucoup plus honnête que la vocation exportatrice ou la maîtrise généralisée des productions, qui ne reposent que sur le mensonge de la surproduction. A l'ultra libéralisme et à l'agriculture administrée,

Aujourd'hui, presque tout le monde, excepté Henri de Benoist, est d'accord avec la revendication d'une politique agricole de prix rémunérateurs. Pour les agriculteurs de la CR, il s'agit d'un prix de vente pour chaque production qui permette à la grande majorité des paysans de vivre dignement du fruit de leur travail sans aide directe, les compensations ou primes étant réservées aux zones de handicap naturel.

Un solde de la balance commerciale européenne déficitaire

Contrairement à une idée reçue, le solde de la balance commerciale agroalimentaire de l'Europe des 15 est déficitaire chaque année d'environ 18 Mrd d'euros. L'Europe est donc globalement importatrice même s'il est bien connu qu'elle est exportatrice dans certaines

productions telles que les céréales, le lait, ou la viande bovine. A coté de ces quelques excédents, il y a de gros déficits particulièrement en protéines végétales, mais aussi en viande ovine et en fruits et légumes. D'autres productions sont proches de l'équilibre avec par exemple en viande de porc ou en volaille un taux d'auto approvisionnement de l'ordre de 102 à 104 %, hélas suffisant - avec en plus la présence d'importations - pour déstabiliser les marchés.

Le plus gros déséquilibre est entre les céréales (20 millions de tonnes exportées par an) et les aliments composés du bétail (y compris les aliments riches en protéines) dont l'UE importe 55 millions de tonnes par an, ce qui crée le faux excédent nous obligeant à exporter des céréales. Pour pouvoir améliorer notre balance entre ces deux grandes familles de produits il est obligatoire de

revoir l'assolement de l'UE. Pour cela, il faut retranscrire les tonnes en surfaces de production agricole, avec des rendements moyens européens. Résultat : même en supprimant la jachère, il manquerait encore 8 millions d'hectares de terres labourables à l'UE 15 pour être autosuffisante en céréales et aliments composés du bétail !...

Rééquilibrer les surfaces culturales

La solution est évidente, et d'autant plus facile à mettre en œuvre d'un point de vue technique que toutes ces productions nécessitent le même matériel. Il faut rééquilibrer nos cultures : moins de surfaces en céréales et plus de surfaces en oléoprotéagineux (colza, pois protéagineux, soja...). Si nous réduisons fortement nos exportations en céréales, nous n'aurons plus de problème vis-à-vis de l'OMC et nous pourrions même marchander ce retrait du marché céréalière contre l'annulation du volet oléagineux de Blair-House et la mise en place d'une protection tarifaire sur les marchés des

graines oléagineuses.

Une bonne PAC pour tous

Si nous donnons aux protéines végétales et aux huiles de ces graines des justes prix en rapport avec nos coûts de production, nous allons enclencher un processus particulièrement bénéfique pour de nombreuses productions agricoles européennes :

- La forte diminution de nos exportations de céréales permettrait de relever les prix sur les marchés intérieurs - mais aussi de supprimer les aides compensatoires.

- La jachère serait supprimée.

- Le développement des cultures d'oléagineux et de protéagineux dans les bassins céréalières inciterait les éleveurs hors sol à se redéployer dans ces régions, permettant une meilleure répartition des élevages sur le territoire et supprimant les problèmes de pollution liés à leur concentration.

- La mise à prix européen des graines oléagineuses stimulerait la très écologique culture

de la luzerne, autre plante riche en protéines dont les surfaces ont fortement diminué.

- Les viandes bovines et ovines verraient leur consommation s'accroître car la fixation de prix européens des aliments concentrés stopperait les distorsions de concurrence qui existent actuellement entre viandes blanches et viandes rouges, au profit des porcs et des poulets, nourris avec des aliments à prix faussés et subventionnés.

- Une augmentation du prix des huiles de graines oléagineuses stimulerait la consommation du beurre et de l'huile d'olive qui bénéficieraient déjà de prix européens.

- Une économie de transports serait réalisée avec un effet bénéfique sur l'environnement.

- Certains céréaliers qui, pour retrouver de la valeur ajoutée, s'étaient diversifiés vers des élevages hors sol ou des productions de fruits et légumes, se recentreraient sur leur premier métier, se dégageant donc de marchés qui en profiteraient en termes de prix.

Tous unis, nous pouvons défendre notre dignité et nos revenus



Face à l'agriculture raisonnée, des solutions raisonnables

L'année 2004 sera celle de la mise en place de l'agriculture raisonnée, avec le démarrage de la qualification des exploitations. Notre curiosité, notre indépendance et notre souci de défense de notre métier et de l'esprit d'initiative nous ont amené à développer une position très critique vis-à-vis de l'agriculture raisonnée.

L'agriculture raisonnée n'a pas été créée pour être un outil au service de la promotion des agriculteurs, mais des fournisseurs de l'agriculture. Il en résulte que les contraintes qui ont été mises en place par l'agriculture raisonnée ne s'appliquent pas chez les industriels, mais uniquement au niveau de l'exploitation agricole. Qu'apporte aux agriculteurs ce concept, qui contrairement aux prétentions affichées n'entraîne aucun mieux environnemental, car il n'envisage pas de réduction de doses en traitements phytosanitaires. Il aboutira à une standardisation du mode de production et surtout il incitera à la spécialisation, ce qui va hélas dans le sens de la PAC actuelle. Ces quelques exemples démontrent que l'agriculture raisonnée est complètement déraisonnable et dangereuse.

Des solutions raisonnables

L'agriculture raisonnée n'est qu'un outil de communication, très contraignant pour l'agriculteur. Nous préférons une forme de communication qui pourrait être plus favorable à l'image de notre métier, moins contraignante au niveau de notre travail et avec un retour financier. Ainsi l'idée d'un serment que prêterait tout jeune agriculteur, dans l'esprit du serment d'Hippocrate des médecins, nous semble bien plus appropriée.

Au modèle actuel basé sur la vocation exportatrice, dont s'accroche bien l'agriculture raisonnée, et qui ne rémunère pas correctement l'agriculteur, la CR préfère un système basé sur des marchés européens bien identifiés, qui paient la qualité.

Pour une agriculture raisonnée ou durable qui...

...veillera à l'indépendance totale des organismes de conseil aux agriculteurs

Il existe de nombreux groupes comme les CETA qui, à l'échelle locale, réalisent un travail de proximité répondant bien aux attentes des agriculteurs. Ceux qui travaillent sans relation avec les instituts et auxquels n'adhèrent pas les maisons commerciales sont les plus audacieux et les plus efficaces.

Ne forcera pas les agriculteurs à travailler contre nature

Les agriculteurs doivent pouvoir suspendre leur récolte pour préserver la structure du sol sans être pénalisés

N'incitera pas à une consommation de produits phytosanitaires

Il faut interdire la publicité de ces produits

Reconnaîtra que l'agriculture durable ne peut être définie ou contrôlée dans l'étroitesse d'un référentiel

Il y a de multiples manières de cultiver une ferme. L'uniformisation ou la standardisation des méthodes de travail ne sont pas applicables à l'agriculture. Pour exemple, le contrôle obligatoire d'un pulvé est autant inutile que superficiel par rapport au sérieux de l'utilisateur.

Favorisera les synergies entre les différentes formes d'agriculture

L'agriculture biologique nous semble beaucoup plus sérieuse que l'agriculture raisonnée ; elle sait optimiser les effluents d'élevage et limiter préventivement les maladies face à une impossibilité de traitement. Pour favoriser la nutrition des plantes, elle se soucie de la colonisation racinaire et donc de la structure du sol, sans oublier la matière organique. Par contre, toute seule, l'agriculture biologique ne peut être une réponse globale aux besoins de l'agriculture européenne.

L'important est de développer une recherche scientifique objective et de sortir des idéologies ou des désinformations intéressées.

L'agriculture raisonnée insulte et détruit l'agriculteur

Une lettre récemment adressée par un directeur d'une coopérative du Nord de la France à l'un de nos adhérents met en évidence la perversité de " l'agriculture raisonnée " et l'immense danger qu'elle représente pour les agriculteurs.

Dans un habile embrouillamini notre directeur (qui oublie que, comme tout employé de coopérative, il est payé par les agriculteurs pour être à leur service et non pour les commander, les contrôler et encore moins les sanctionner !) part des " attentes de la société ", des craintes des consommateurs, de l'affaire de la vache folle, du poulet à la dioxine et des pulvés mal réglés (comme si le pulvé fabriquerait le poison !!) pour démontrer qu'il est nécessaire de mettre en place une " agriculture raisonnée " (avec règles, contrôles et sanctions !) qui garantirait aux consommateurs la qualité des produits. Il conclut bien évidemment que l'on ne peut qu'être d'accord avec lui et que ceux qui ne partagent pas son point de vue ne sont pas raisonnables.

C'est gravissime, éminemment pervers et cela procède du même état d'esprit que les ramassages de bidons, les contrôles pulvé etc...

c'est à dire que les vrais responsables des pollutions cherchent à en faire porter le chapeau aux paysans.

Ce ne sont pas les éleveurs qui sont responsables de la vache folle, mais ceux qui ont trafiqué les farines et les aliments du bétail, dont certaines coopératives.

Ce ne sont pas les agriculteurs qui sont responsables des pollutions par les pesticides mais ceux qui les fabriquent, les homologuent et les vendent (un produit polluant devrait être interdit).

Donc " l'agriculture raisonnée " nous insulte. Honte à " la profession " : (FNSEA, APCA, coopératives etc...) qui en fait la promotion !...

Malheureusement " l'agriculture raisonnée " ne se contente pas de nous insulter, de se décharger sur nous des responsabilités qui incombent à ses membres actifs (industrie agroalimentaire et industrie chimique) ; poussant jusqu'au bout sa perversité, elle en profite pour essayer d'intégrer les agriculteurs qui seraient ainsi livrés pieds et mains liés aux vrais responsables des magouilles et pollutions !

Donc si l'agriculture raisonnée réussit son hold up sur l'agriculture, on peut affirmer qu'elle aura

détruit les paysans, puisqu'ils seront réduits au rôle de simples exécutants.

Il est évident que si nous ne prenons pas conscience de ce péril immense et de l'importance de l'éthique dans notre profession, non seulement nous nous privons d'arguments fondamentaux pour résister, mais surtout nous perdons nos chances de justifier les bases de l'agriculture raisonnée que nous devons opposer à l'agriculture raisonnée.

A savoir (comme l'a reconnu Monsieur Dao The Tuan) que l'agriculteur est d'abord un homme responsable qui connaît son métier et sa terre mieux que quiconque et que la meilleure garantie des bonnes pratiques repose sur son éthique.

Après cela que l'on paie la qualité (qui est tout à fait mesurable et analysable) et les agriculteurs feront du bon travail. C'est en amont et en aval de la ferme qu'il faut contrôler les produits car c'est là que se font les magouilles par des gens qui bien souvent, contrairement aux agriculteurs, n'ont pas d'autre objectif que de faire du profit.

L'OPG, un syndicat de céréaliers

L'Organisation des Producteurs de Grains est un syndicat de producteurs de céréales, d'oléagineux et de protéagineux. Il est présent dans 66 départements.

Les propositions de l'OPG

L'OPG milite pour retrouver des prix rémunérateurs.

Au niveau mondial, elle lutte pour faire reconnaître le droit des peuples à l'autosuffisance alimentaire par l'instauration d'une exception agricole dans les accords internationaux.

Au niveau européen, elle défend le rééquilibrage des productions de grandes cultures grâce au rétablissement de la préférence communautaire afin de combler le déficit en protéines végétales.

Par ailleurs, elle défend l'utilisation des semences de ferme même en maïs !

Enfin, elle milite pour que les agriculteurs retrouvent la liberté d'entreprendre en supprimant les carcans inutiles. Elle agit en faveur de la diminution des charges sociales, fiscales et des intrants afin d'aider l'agriculteur à maintenir son revenu.

Pourquoi adhérer à l'OPG ?

Les affaires Unigrains et Sofiproteol montrent la nécessité impérieuse d'un pluralisme syndical dans les instances agricoles, et notamment dans les instances interprofessionnelles.

Adhérer à l'OPG, c'est soutenir le seul syndicat céréalier qui ne revendique pas la baisse des prix. C'est aussi avoir une approche globale des grandes cultures (céréales - maïs - oléoprotéagineux).

Tous unis, nous pouvons défendre notre dignité et nos revenus



Ils ont dit ... à nos congrès

Dao THE TUAN : Professeur, académicien, ex-directeur de l'Institut National des Sciences Agronomiques du Vietnam :

" L'agriculteur est l'homme qui connaît le mieux sa terre et son métier ".
 " Il faut développer l'agriculture familiale et assurer la protection des agriculteurs. Si nous entrons dans l'OMC nous ne protégeons plus notre agriculture ".

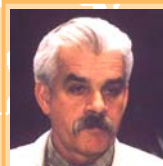
NDLR : Après avoir libéré ses paysans, le Vietnam a vu sa production multipliée par 2 (voire par 5 dans certaines régions). Ce pays qui était importateur lorsque son agriculture était raisonnable est devenu largement exportateur quand elle devenue libre...



Lucien BOURGEOIS : responsable des Etudes économiques à l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture), Vice-Président de la Société Française d'Economie Rurale (SFER) et membre de l'Académie d'Agriculture. Il a participé à de nombreux travaux de prospective concernant l'agriculture européenne et la Politique Agricole Commune (PAC).



" ... une fois de plus on a fait la réforme de la PAC pour faciliter la négociation de l'OMC ". " ... c'est vrai qu'on n'a jamais autant parlé d'agriculture durable que depuis qu'on a supprimé tous les moyens d'obtenir cette durabilité



Piotr DABROWSKI : fut porte-parole du Syndicat Solidarnosc paysans, puis Secrétaire d'Etat à l'agriculture de Lech Walesa en Pologne. Il est actuellement Président du Forum des agriculteurs d'Europe Centrale et Orientale.

" Malgré la démocratie légale et théorique, le monde est géré par des groupes de plus en plus puissants et restreints ".

" En Pologne sur un million de fermes réelles, la majorité sera condamnée à être abandonnée rapidement ".

Carlos TABLADA : Economiste et sociologue cubain, chercheur au Centre de Recherches sur l'Economie Mondiale (CIEM) de La Havane (Cuba) et au Centre Tricontinental de Louvain-La-Neuve (Belgique), est également professeur à l'Université de La Havane :



" Il faut réduire les inégalités et exclusions. Au Brésil plus de 5 millions de paysans sont sans terre, 30 millions d'habitants ont un niveau de vie semblable à l'Europe occidentale mais 70 millions vivent comme les Africains "



Calixte EKENGA : Agriculteur au Congo

" L'agriculture est soumise aux aléas climatiques. Chez nous l'agriculture est à l'état manuel et nous ne pourrions pas être compétitifs avec l'Occident ".



Ibrahima COULIBALY - Mali :

Ingénieur agronome, porte-parole de l'AOPP (Association des Organisations Professionnelles Paysannes) :

" Les produits agricoles sont les seuls dont l'homme ne peut se passer pour vivre. Pourquoi dans cette période d'abondance faut-il que l'agriculture soit dans la misère ? Chez nous, derrière chaque décision il y a la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) "

L'agriculture durable, clé du développement du monde

Nous croyons que l'agriculture est la clé du développement du monde : nous pensons qu'une volonté politique forte doit s'affirmer en faveur d'une agriculture durable, sans laquelle il n'y aura pas de développement possible dans les pays pauvres.

Pour la CR, l'agriculture durable est une agriculture économiquement viable et écologiquement saine qui respecte la dignité des agriculteurs.

La convergence des analyses, malgré la diversité des continents, est une véritable reconnaissance de la pensée Coopération Rurale depuis plus de 10 ans. Cette convergence conforte la CR à continuer son combat et à défendre ses idées qui sont partagées par beaucoup de paysans dans le monde.



Mamadou CISSOKHO - Sénégal :

Président d'honneur du CNCR et du ROPPA, organismes regroupant des représentants agricoles de plusieurs pays africains

" La libéralisation du commerce et des échanges n'a rien apporté de positif à nos pays ".

" Le marché mondial des produits agricoles c'est 10 %, au nom de quoi 10 % doivent-ils mobiliser le monde et créer des drames ? "

" L'autosuffisance alimentaire est le droit de chaque peuple de manger les produits de ses paysans. Si cela n'est pas important, qu'est-ce qui est important dans la vie ? "

" Il est temps que nous mobilisions les autres sur ce que nous pensons "

Abonnez vous et adhérez à la CR qui vous donne à lire ce que vous ne lirez pas ailleurs !

Bulletin à retourner

NOM.....
 ADRESSE.....
 TEL.....FAX.....

Je choisis de m'abonner à "Coordination Rurale Infos"

pour 1 an au prix de 23 € TTC

pour 2 ans au prix de 40 € TTC

Je désire une facture :

n° d'identification TVA :

Règlement à effectuer à l'ordre de CR Editions

Bulletin à retourner

Nom Prénom.....
 Adresse.....
 Tél :Fax :

Mon adhésion à la C.R. : minimum 8 €

(Nous vous communiquerons, à votre demande les coordonnées de votre responsable départemental.)

n° d'identification TVA :

Date et Signature

Règlement à effectuer à l'ordre de Coordination Rurale

Coordination Rurale Infos

Février 2004* Dépôt légal n°2102 *
 année 2004

◆◆◆◆
 Directeur de la publication
 Jacques LAIGNEAU
 BP 590 - 1 rue Darwin -
 32022 AUCH Cedex 9

◆◆◆◆
 Composition, mise en page, montage
 CR Editions BP 590 - 1 rue Darwin -
 32022 AUCH Cedex 9
 TÉL : 05 62 60 14 96

◆◆◆◆
 IMPRESSION : SRI Z.A. La Violette
 4, rue Borde Basse 31240 L'UNION
 ◆◆◆◆
 ISSN 1168 - 7711